

Si la taille de l'entreprise n'est pas un critère de dynamisme, son rapport à l'informatique de communication est, par contre, un indicateur extrêmement révélateur.

Nous vous offrons la possibilité d'accéder 24H/24H, à partir de tout poste connecté à Internet, grâce à un identifiant et un mot de passe, à tous les documents stratégiques pour votre entreprise.

Vos documents juridiques et comptables en un clic !

◆ **Un espace dédié**

Vous seul et vos conseils peuvent accéder à votre coffre-fort pour y déposer, de façon hiérarchisée et classée, tous les documents intéressant votre société :

- vos bilans, situations, rapports de commissaire aux comptes
- déclarations fiscales, tableaux de bords
- les fiches de paie de vos salariés, vos déclarations sociales
- vos statuts, KBis, décisions, assemblées générales, baux, contrats, emprunts, etc.

Ainsi, nos collaborateurs prennent en charge la numérisation, la mise en ligne et l'archivage des documents essentiels à la gestion de votre entreprise.

◆ **Un espace sécurisé**

- Grâce à une carte sur laquelle figurent votre identifiant et votre mot de passe qui vous sera remise personnellement, vous accédez à un espace totalement sécurisé. Le dirigeant a la responsabilité de diffuser l'accès à ses collaborateurs.
- Votre coffre-fort sécurisé est votre solution d'archivage au quotidien. Vous pouvez librement imprimer ou diffuser en téléchargeant les documents dont vous avez besoin pour compléter votre dossier de financement auprès de votre banquier, retrouver une fiche de paie ou votre dernier extrait KBis.
- Nos conseillers sont disponibles à tout moment pour mettre en ligne les documents dont vous avez besoin. Le coffre-fort est une interface d'échange permanent entre vous et nous.